



Les chambres latines du
commerce et d'industrie

A qui de droit

Courrier transmis par courriel

Soutien aux motions 20.3466 et 20.3467 en faveur des entreprises

...

Les chambres latines du commerce et d'industrie, regroupant près de 10'000 entreprises et 500'000 emplois, tiennent, tout d'abord, à saluer le travail de l'Assemblée fédérale qui a agi avec célérité dans le cadre de la crise du COVID-19 afin d'entériner les décisions du Conseil fédéral. Beaucoup de ces décisions ont été d'une importance cruciale pour l'économie de notre pays.

Cela étant, les pertes enregistrées par les entreprises suisses ont été colossales. Si nous savons, aujourd'hui, qu'un certain nombre d'entre elles ne s'en sortiront pas indemnes, nous devons, toutefois, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour limiter les conséquences dramatiques de cette crise sans précédent. Notre priorité doit être celle de maintenir un maximum d'emplois et pour ce faire, nous devons œuvrer en faveur de conditions permettant la survie des entreprises en difficulté.

Le versement des indemnités supplémentaires en cas de réduction de l'horaire de travail a pris fin abruptement au 31 mai, de même que le versement des allocations pour perte de gain qui a pris fin le 16 mai.

C'est pourquoi nous vous enjoignons à soutenir les motions [20.3466](#) (« Poursuite du versement de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail ») et [20.3467](#) (« Les indépendants directement ou indirectement touchés doivent continuer d'avoir droit à l'allocation pour perte de gain ») qui demandent au Conseil fédéral de prolonger jusqu'à la mi-septembre les prestations prévues par l'ordonnance sur les pertes de gain COVID-19 et les indemnités étendues pour réduction de l'horaire de travail.

En dépit de la mise en œuvre d'un déconfinement progressif et nécessaire au redémarrage de l'économie, la crise que nous traversons n'est pas terminée. Les mesures de restrictions sanitaires qui subsistent ont, de fait, un impact important sur un certain nombre d'entreprises actives dans différents secteurs et différentes industries. Nous pouvons penser aux secteurs du tourisme et de l'événementiel sur lesquels ces mesures de restrictions, ainsi que la fermeture des frontières ont des effets désastreux. Surtout, nous pouvons penser également à toute l'industrie d'exportation. En 2019, les produits de l'exportation constituaient près de 45% du PIB suisse.

Tant que des mesures de restrictions sanitaires subsisteront en Suisse et sur les marchés mondiaux et que de ce fait, des entreprises subiront une perte de gain, il restera primordial de

continuer à soutenir ses dernières et en particulier les PME. La Suisse et son tissu économique jouent un rôle clé dans les chaînes de valeur internationales, en particulier grâce à la forte capacité d'innovation de nos industries. Tout doit donc être mis en œuvre afin de préserver leur compétitivité durant la phase de récession qui se concrétise désormais, qu'il s'agisse non seulement d'indemnisation des pertes de travail, mais aussi de soutien à l'innovation, d'accompagnement dans la prospection de nouveaux marchés, d'accès aux liquidités et d'aides à la formation continue.

Notre tissu industriel d'exportation, en particulier celui des PME, revêt une importance cruciale pour la prospérité de notre pays. Nombreuses d'entre elles exploitent cette capacité à innover pour rayonner, et faire rayonner la Suisse à l'étranger. Nous ne pouvons donc nous résoudre à laisser mourir une partie de notre économie, de nos entreprises ainsi que les emplois créés par ces dernières.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions d'agrèer, ... , l'assurance de notre considération distinguée.

Florian Néméti
**Président CLCI &
Directeur CNCI**



Luca Albertoni
Direttore Cc-Ti



Claudine Amstein
Directrice CVCI



Pierre-Alain Berret
Directeur CCIJ



Vincent Riesen
Directeur CCI-Valais



Chantal Robin
Directrice CCIF



Vincent Subilia
Directeur général CCIG

